

# ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN MESLIER (1664-1729)

**Assemblée générale**  
du 29 avril 2011  
à Charleville-Mézières

## **Procès- verbal**

Ouverture de l'assemblée à 18h45, en présence de 24 adhérents.

Présentation des 5 membres fondateurs de l'association : Yvon Ancelin, Geneviève Champy, Espérance Coppa, Patrick Borgniet, Jean-Charles Van Bervesseles, ainsi que de Serge Deruette.

### **1. Objectifs généraux de l'association**

Déclarée à la préfecture des Ardennes le 8 février 2011, l'association des Amis de Jean Meslier (1664-1729) est régie par la loi de 1901 : la publication de sa création figure dans le *Journal officiel de la République* en date du 5 mars 2011, sous le numéro W081001990. Au nom des membres fondateurs, J.-Ch. Van Bervesseles précise que l'association n'a aucune vocation scientifique : elle vise à faire connaître l'existence et l'œuvre de Meslier que la pensée dominante a soigneusement et sciemment occultés pendant près de 300 ans !

### **2. Cotisation annuelle**

A l'unanimité, la cotisation annuelle est fixée à 15euros (quinze) par personne.

### **3. Présentation de l'affiche**

Une première affiche intitulée « Le plus hardi de tous les philosophes », dessinée par Daniel Casanave et mise en texte par Bernard Christy, est distribuée à chaque adhérent présent. Il est convenu de la mettre en vente au prix de 2 euros pour financer l'élaboration d'un calicot qui servira dans les manifestations publiques de l'association. Une seconde affiche sera conçue avec, comme 3<sup>e</sup> libellé, la citation « Unissez-vous donc, peuples ! Secouez entièrement le joug de ceux qui vous oppriment ! »

### **4. Projets d'activités**

Présentation des premières idées de projets visant à faire connaître Jean Meslier, sa vie, son œuvre et ses idées. - site internet, commémoration annuelle « in situ » (autour du 15 juin, date de sa naissance), monument à Etrepigny, timbre, médaille, colloque, dénomination de rues, d'établissements scolaires, préparation d'un grand 350<sup>e</sup> anniversaire en 2014, etc. Un tour de table permet à chaque participant d'apporter son point de vue : il en ressort la constitution de deux groupes de travail.

- Le 1<sup>er</sup> pour le site internet, avec Yvon Ancelin, Anne Becco, Jean Van Hees, Patrick Borgniet et J.-Ch. Van Bervesseles.

- Le 2<sup>nd</sup> pour le dossier « Monument », avec Serge Deruette, Elisabeth Peeters, Patrick Borgniet et Patrick Benyoucef.

Dans l'immédiat, l'AG est informée que la pièce *Jean Meslier, athée. Profession : curé*, écrite par la troupe ATetc à partir des textes de Meslier, sera jouée le 30/09 à 20h30 au théâtre municipal de Charleville-Mézières (08), et suivie d'un débat avec Serge Deruette. Tous les adhérents sont invités à mobiliser leurs réseaux respectifs pour assurer le succès de cette première manifestation. La pièce sera plus que vraisemblablement jouée aussi la veille, le 29/09, à Marche-en-Famenne (Belgique)

## **5. Relations privilégiées avec les communes d'Etrepigny et de Balaives**

Pour marquer son attachement à faire connaître le territoire où vécut Meslier, l'association désigne Yvon Ancelin, résident dans la commune, pour être le correspondant permanent des « Amis de Jean Meslier » à Etrepigny, afin de pouvoir y accueillir et guider les visiteurs et amis du monde entier qui viendront visiter les lieux. Il est aussi convenu d'entretenir des liens avec les municipalités d'Etrepigny et de Balaives, dans la perspective d'y transférer le siège social de l'association.

## **6. Election du bureau**

A l'unanimité, l'AG a élu le bureau suivant :

- *Président* : J.-Ch. Van Bervesseles,
- *Vice-présidente* : Elisabeth Peeters,
- *Trésorière*: Esperanza Coppa,
- *Trésorière-adjointe*: Geneviève Champy,
- *Secrétaire* : Patrick Borgniet,
- *Secrétaire-adjoint* : Pol Decamps,
- *Délégué territorial* : Yvon Ancelin,
- *Conseiller scientifique* : Serge Deruette.

## **7. Modification des statuts**

L'article 2 des statuts stipule que... « l'association a pour objet, dans la diversité des opinions de ses membres, de favoriser le développement et la promotion des idées de Jean Meslier, et d'organiser toute manifestation visant à commémorer son souvenir ou à vulgariser sa vie eson œuvre. ».

Suite à une proposition d'amendement communiquée par écrit par Roland Desné, après un large débat, l'AG décide à l'unanimité moins 2 abstentions de modifier l'article 2 comme suit :

« l'association a pour objet, dans la diversité des opinions de ses membres, de favoriser la connaissance de la personnalité et de l'œuvre de Jean Meslier, et toutes les activités visant à honorer sa mémoire. »

Par ailleurs, il est convenu de solliciter Roland Desné pour prendre la présidence d'honneur de l'association.

La séance est levée à 21h45.

Le président,  
J.-Ch. Van Bervesseles,  
4 rue Condé 08000 Charleville-Mézières  
E-mail : [jean.van-bervesseles@wanadoo.fr](mailto:jean.van-bervesseles@wanadoo.fr)